

Direction Santé Environnement et
politiques Une Seule Santé (DSEUSS)

Unité Corrèze

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP PUY DU BASSIN (sie-puydubassin@orange.fr)

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT GENIEZ Ô MERLE (st.geniez.o.merle@wanadoo.fr)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT DU PUY DU BASSIN

Prélèvement	00133062	Commune	SAINT-GENIEZ-O-MERLE
Unité de gestion	0168 SYNDICAT DU PUY DU BASSIN	Prélevé le :	jeudi 11 juin 2026 à 09h02
Installation	UDI 000226 MAIRIE ECOLE	par :	BAPTISTE AUFFRAY
Point de surveillance	0000000228 MAIRIE ECOLE	Type visite :	AA
Localisation exact	Robinet mairie St geniez o merle	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	17,6 °C		25	
pH	5,5 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,05 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,10 mg(Cl2)/L			

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE TULLE (19) 1903
Type de l'analyse : A ESO SOCLE (2026) - (AESO) Code SISE analyse : 00139358 Référence laboratoire : 26060904734701

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	NORMAL			
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	NORMALE			
Saveur (qualitatif)	NORMALE			
Turbidité néphélométrique	<0,3 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
Titre alcalimétrique	<1,0 °f			
Titre alcalimétrique complet	<1 °f			
Titre hydrotimétrique	0,74 °f			
MINERALISATION				
Chlorures	3,8 mg/L		250	
Conductivité à 25°C	41,5 µS/cm		de 200 à 1100	
Sulfates	<1 mg/L		250	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO3)	11 mg/L	50		
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L	0,5		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	0,34 µg/L	0,5		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00133062)

Examen conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) - Références de qualité des eaux fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) non satisfaites pour les paramètres pH et conductivité. La faible valeur du pH mesuré confirme la très faible minéralisation de l'eau distribuée et donc son agressivité vis à vis des métaux. La mise en place d'un traitement correctif bien dimensionné est nécessaire - A noter la présence de chlorure de vinyle monomère sans dépassement de la limite de qualité.

TULLE le 23 juin 2026

L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Camus', with a horizontal line drawn underneath.

Cathy CAMUS